



Le 5 mai 2017

Par SDÉ, courriel et messenger

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ
Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles TOP et IRO
d'Hydro-Québec par sa Direction principale – Contrôle des mouvements
d'énergie et d'exploitation dans ses fonctions de Coordonnateur de la
fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre dossier : R053575 JOT

Monsieur,

Afin d'uniformiser les dispositions particulières des normes IRO-010-2 et TOP-003-3, le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie une version révisée des pièces **HQCMÉ-2017-3, Documents 1 et 2.**

Vous y trouverez, en suivi des modifications, l'annexe Québec de la norme TOP-003-3 en leur version respective française et anglaise relativement au dossier mentionné en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Sylvie Gravel

Signée par Sylvie Gravel en l'absence de :
JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.